



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PAC

Question écrite n° 12710

Texte de la question

M. Jean-François Chossy attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur les inquiétudes des agriculteurs vis-à-vis des propositions de la Communauté européenne, notamment en ce qui concerne la PAC. Le projet de réforme de la politique agricole commune risque de mettre en péril le modèle agricole européen. L'alignement systématique sur les prix mondiaux ne semble pas prendre en compte la réalité du marché, les débouchés des produits agricoles européens sont essentiellement dirigés sur le marché intérieur. D'autre part, le coût de cette politique reste élevé et le consommateur ne verra pas forcément baisser le prix des produits alimentaires. La restructuration de l'agriculture risque de s'accélérer au détriment du maintien de l'emploi et de l'équilibre des territoires. Le métier d'agriculteur va subir des bouleversements. Il devra accomplir de nouvelles tâches, liées à la protection de l'environnement et à la qualité des produits. Les agriculteurs souhaitent la révision des propositions de la commission et que de nouvelles voies soient recherchées, pour permettre à l'agriculture européenne de conserver son identité. C'est pourquoi il souhaite connaître ses intentions sur ce dossier.

Texte de la réponse

Les ministres de l'agriculture des quinze pays de l'Union se sont réunis à Bruxelles le 31 mars dernier, puis le 25 mai, pour examiner les propositions de réforme de la politique agricole commune faites par la commission. Celle-ci propose une baisse généralisée des prix garantis qui ne prend pas en compte la spécificité de notre agriculture et n'offre aucune garantie pour le revenu. Au nom du Gouvernement, le ministre a exprimé le profond désaccord de la France avec ces propositions et son souhait de les voir réorientées vers plus d'ambition. La priorité est en effet de répondre aux légitimes attentes des agriculteurs, du monde rural et, au-delà, de tous les concitoyens attachés à leur agriculture. Pour cela, il faut préparer l'avenir en garantissant aux agriculteurs les conditions de l'exercice de leur fonction essentielle de production, mais aussi la prise en compte des multiples activités qu'ils assurent au profit de la nation : maintien de l'emploi en milieu rural, protection de l'environnement et occupation équilibrée du territoire, qualité des produits. Les soutiens publics aux agriculteurs doivent donc davantage intégrer ces nouvelles préoccupations. Tels devraient être, semble-t-il, les axes d'une réforme qui préparerait l'avenir en répondant à la diversité des activités des agriculteurs comme des attentes des Français, soucieux du bon emploi des fonds publics, et en prenant en compte les prochaines échéances internationales. Lors du conseil de mai, les ministres de l'agriculture des quinze ont convenu de poursuivre les débats, et notamment de revoir la question de la baisse généralisée des prix à laquelle de nombreuses délégations dont la nôtre sont opposées. Sur la proposition de la France, la modulation des aides en faveur d'une agriculture multifonctionnelle a été introduite dans la négociation. Elle vise notamment à contribuer à garantir aux agriculteurs les conditions de l'exercice de leur fonction essentielle de production et à maintenir l'emploi en milieu rural. Les débats sont encore loin d'être achevés : les quinze se sont désormais fixé l'échéance du second trimestre 1999 pour aboutir. Le Gouvernement français continuera à promouvoir avec détermination sa vision de l'avenir de l'agriculture européenne.

Données clés

Auteur : [M. Jean-François Chossy](#)

Circonscription : Loire (7^e circonscription) - Union pour la démocratie française

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12710

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 avril 1998, page 1852

Réponse publiée le : 17 août 1998, page 4551